Image not found or type unknown

Heures declarées au fisc

Par **chantalounette**, le **09/05/2015** à **10:33**

Bonjour,

Je travaille en temps complets depuis 2013.J'ai signé un CDI de 35 h.Pour l'année 2014 j'ai étais en arrêt maladie plusieurs mois.Mon employeur me déclare un certain nombres d'heures au fisc.J'ai étais payé une partie par mon employeur et l'autre partie par la CPAM.
Pouvez vous me dire si je dois maintenir le nombres d'heures ou si je dois cocher la case à plein temps?

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés